



AIR LIQUIDE CANADA INC.

1250, boul. René-Lévesque ouest
Bureau 1700
Montréal (Québec)
Canada H3B 5E6
Téi : (514) 846-3980
Télec : (514) 846-3905



Luc Doyon
Président et
chef de l'exploitation

241 P NP **DM649**

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Le 30 janvier 2007

William J. Cosgrove, président
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer- Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Objet : Appui d'AIR LIQUIDE CANADA pour le projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska

Monsieur le Président,

Nous profitons du fait des audiences publiques du BAPE sur le projet d'implantation du terminal méthanier de Lévis, qui aura lieu prochainement pour faire valoir notre point de vue sur le terminal méthanier et son importance pour le Québec.

D'emblée, nous dirons que notre Société dont le siège canadien est à Montréal depuis 1911, est fermement implantée partout au Canada où nous employons quelques 2 200 personnes et bien sûr au Québec où nous avons 500 employés, plusieurs usines, centres de distribution, concessionnaires et bureaux régionaux. Air Liquide Canada est un chef de file dans le domaine des gaz industriels, médicaux et spéciaux ainsi que dans le domaine du matériel de soudage. Notre compagnie-mère, dont le siège est à Paris, est présente dans 75 pays, emploie quelques 36, 000 personnes et a un chiffre d'affaires de plus de 10 milliards d'euros.

Le domaine de la pétrochimie dans lequel nous sommes fortement impliqués, tant par les projets que nous réalisons présentement au Qatar et au Kuwaït, que par ceux que nous sommes à développer dans les sables bitumineux de l'Alberta et dans le golfe du Mexique, en est un que nous connaissons bien et dont nous comprenons l'importance stratégique et économique.

L'implantation d'un terminal méthanier à Lévis nous semble d'un très grand intérêt pour le Québec (i) en ce qu'il sécuriserait ses approvisionnements en gaz naturel, (ii) diversifierait les sources d'approvisionnement, (iii) permettrait un rééquilibrage des prix et des volumes entre le gaz naturel de l'Ouest canadien et celui d'autres pays producteurs-exportateurs, (iv) entraînerait des retombées économiques directes et indirectes favorables aux investissements et à la création d'emploi au Québec.

De plus et au-delà des avantages ci-haut mentionnés pour le Québec, notre Société voudrait s'associer au projet de terminaux méthaniers en construisant et en opérant une ou plusieurs usines de quelques 15 MM\$ à 20 MM\$ chacune pour la production d'azote, gaz nécessaire à la distribution du gaz naturel par gazoduc. Nous croyons que notre savoir-faire dans le domaine de la production et de la distribution des gaz industriels et notre expertise dans les processus de sécurité pourraient faire d'Air Liquide un partenaire de premier choix.

Pour des raisons qui manifestement nous sont propres, mais également parce que nous considérons que l'implantation d'un terminal à Rabaska constitue une carte maîtresse pour le développement du Québec, nous désirons exprimer, Monsieur le Président, notre appui à ce projet et demeurons à votre disposition pour discuter avec vous et les membres de votre commission, de notre implication et de la façon dont notre groupe pourrait vous être utile pour réaliser ce projet stratégique.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments distingués.



Luc Doyon
Président et chef de l'exploitation
Air Liquide Canada Inc.

cc Claude Béchard, Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Glenn Kelly, Président et chef des opérations - Rabaska